

# RÉGIONALE

— d'élevage —

# BERGER BLANC SUISSE



SAMEDI  
**30 MAI**



**À 8H**



**VILLENEUVE  
SUR LOT**



*au cœur du Lot-et-Garonne*

JUGE  
**BORIS CAVILLAC**

*Passion, Sélection, Excellence*



ORGANISÉE SOUS L'ÉGIDE DU CLUB DE RACE DU BERGER BLANC SUISSE





Partenaire  
de la SCC



## Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

### Agria à vos côtés pour protéger votre élevage



Protège vos reproducteurs/reproductrices, vos portées et vos chiots



Indemnise en cas de maladie/accident de votre cheptel



Indemnise en cas de décès/perte de capacité reproductive

## Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée



\*voir conditions d'assurance

[www.agria.fr](http://www.agria.fr)

[info@agria.fr](mailto:info@agria.fr)

01 88 32 24 00

**Agria**   
Assurance pour Animaux



OFFRE  
1€  
BABY  
PREMIUM\*



## EXCLUSIVE POUR NOS ELEVEURS ADHERENTS

1

Je suis à jour de  
cotisation.

2

Je peux offrir à tous les  
propriétaires de mes chiots inscrits  
au LOF de l'année en cours une  
adhésion membre Baby Premium au  
club de race pour seulement 1€.

3

Je m'engage à informer sur le  
club de race et sur les  
Principes Minimums d'Elevage

Plus d'informations:

[contact@bergerblancfrance-france.fr](mailto:contact@bergerblancfrance-france.fr)

\*L'offre Baby ne donne pas droit à la réduction sur les lectures de radios, ni au droit de vote



## Liste des membres du comité

### **Présidente**

Vanessa DUTAC – 14680 Fresney-le-Puceux - 06 86 33 05 20 – [presidence@bergerblancsuisse-france.fr](mailto:presidence@bergerblancsuisse-france.fr)

### **Vice-Président**

Jean-Paul KERIHUEL – 29299 Renan – [jp.kerihuel@orange.fr](mailto:jp.kerihuel@orange.fr)

### **Vice-Président**

Jean-Marc SMERIGLIO – 77390 Courtomer - 07 77 32 22 50 – [smeriglio.jm@orange.fr](mailto:smeriglio.jm@orange.fr)

### **Secrétaire**

Véronique SORDET – [contact@bergerblancsuisse-france.fr](mailto:contact@bergerblancsuisse-france.fr)

### **Trésorier**

Alexis LESON – 28270 Châtaincourt – [leson.afbb@gmail.com](mailto:leson.afbb@gmail.com)

### **Trésorière Adjointe**

Laurence GRANDJEAN – 45370 Jouy-le-Potier – [grandjean.afbb@gmail.com](mailto:grandjean.afbb@gmail.com)

### **Autres membres du comité**

Adeline JOLY – 21510 Minot - 06 14 36 37 66 – [adeline.joly21@gmail.com](mailto:adeline.joly21@gmail.com)

Mallaury PERRIER – 69490 Ancy – [perrier.afbb@gmail.com](mailto:perrier.afbb@gmail.com)

Nathalie PETERS – 76340 Blangy-sur-Bresle - [npeters.afbb@gmail.com](mailto:npeters.afbb@gmail.com)

Aurélié PONS – 72120 Montaillé – 07 81 70 76 71 – [communication@bergerblancsuisse-france.fr](mailto:communication@bergerblancsuisse-france.fr)



# STATISTIQUES DES 20 CHIENS INSCRITS

## BERGER BLANC SUISSE

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
PUPPY	Mâles	1 à 1	1	M. CAVILLAC Boris
JEUNE		2 à 2	1	
INTERMEDIAIRE		3 à 4	2	
OUVERTE		5 à 7	3	
NEUTRE		8 à 8	1	
PREMIERS PAS	Femelles	9 à 9	1	
BABY		10 à 10	1	
JEUNE		11 à 12	2	
INTERMEDIAIRE		13 à 13	1	
OUVERTE		14 à 16 et 18 à 20	6	
CHAMPION		17 à 17	1	

### Référent bien-être animal : Mme Vanessa DUTAC

*Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.*

# LISTE DES CHIENS EXPOSES

## BERGER BLANC SUISSE

Juge : M. CAVILLAC Boris

### • CLASSE PUPPY MALE •

- 1 **ABSOLUTELY FABULOUS APOLLON DE LA VALLEE DU LILAS BLANC** LOF : 051711 - id : 250268782153506 né le 13/11/2025 (*VENDETTA BLOODY POISON DE LA VALLEE DU LILAS BLANC* x *ROYAL DIAMOND BIALE WILKI Z WILKOWA*) Prod et prop : Mme DUTAC Vanessa

### • CLASSE JEUNE MALE •

- 2 **ALL U NEED IS LOVE DES GARDIENS DU VALHALLA** LOF : 050552 - id : 250268781904024 né le 04/07/2025 (*SHINING STAR RAGNAROK DES GARDIENS DU VALHALLA* x *YADIEL DZSEMILSTAR VIOLETT*) Prod : Mlle NACKAERTS Déborah, Prop : Mlle ROCHETTE Pauline

### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 3 **VENDETTA BLOODY POISON DE LA VALLEE DU LILAS BLANC** LOF : 048704/03982 - id : 250268781396921 né le 13/09/2024 (*LEGACY OF THOR DELLA BEFANA BIANCA* x *LOVELY POISON IVY BIALE WILKI Z WILKOWA*) Prod et prop : Mme DUTAC Vanessa

- 4 **VWHITE IS WHITE FENRIR DU PETIT DUC VICTORIA** LOF : 048887/03957 - id : 250269101143214 né le 02/09/2024 (*MOGADOR DU PETIT DUC VICTORIA* x *MAYBELINE DU PETIT DUC VICTORIA*) Prod : Mme FOUBERT Anne-Françoise, Prop : Mlle MARTY Clémence

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 5 **LIKE SNOW FRANT** UKU : 0517197 - id : 968000011470840 né le 02/03/2021 (*KRIT* x *CHARLOTTE FLEUR BLANCHE COMME NEIGE*) Prod : Mme PASHCHENKO Iryna, Prop : Mme DUTAC Vanessa

- 6 **PONTOS DU CLAN MACVAL** LOF : 033475/03261 - id : 250269608488741 né le 08/10/2019 (*LORD-O'F-WORLD DU DOMAINE CHARLESIEN* x *INDIAN LEGEND DU CLAN MACVAL*) Prod : Mme LOUSTAUD Severine, Prop : Mme GRATTON Laurence

- 7 **ULYSSE D ARGOS DES FANTOMES DE LA NUIT** LOF : 044331/03798 - id : 250269591091025 né le 15/04/2023 (*EYMI MOJITO* x *OZALEE DES FANTOMES DE LA NUIT*) Prod : M. Mme DOITEAU Jean-Philippe et Anne, Prop : Mlle MEANARD Corinne

### • CLASSE NEUTRE MALE •

- 8 **AS'DCOEURS DU PALACE DES DAMES BLANCHES** LOF : 050088 - id : 250268781800498 né le 17/05/2025 (*HORSEBO MR. X* x *S'KYM OF SMALL WHITE PAWS*) Prod et prop : Mme QUINET Jacques

### • CLASSE PREMIERS PAS FEMELLE •

- 9 **BELLATORES AUREI OCEAN DREAM DES BERGERS DU LAUTRECOIS** LOF : 051826 - id : 250269611806624 née le 08/02/2026 (*MUST OF NICE ANIMALS* x *SHINING STAR ROYAL BLUE DES GARDIENS DU VALHALLA*) Prod et prop : Mlle ROCHETTE Pauline

### • CLASSE BABY FEMELLE •

- 10 **BOOMBASTIC LADY BAGHEERA OF HYPNOTIK DREAM** LOF : EN COURS - id : 250268781195976 née le 21/01/2026 (*LOTHIANS FUTURE DUSTIN* x *ARDEN SOL INDIA*) Prod : Mlle PETIT Elodie, Prop : Mme DUTAC Vanessa

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 11 **ALBA DES BLANCS DE LA PIERRE LUNE** LOF : 049967 - id : 250269592079683 née le 12/05/2025 (*TANGO DE SOTO DE RIOFRIO* x *OHANA DES BLANCS DE LA PIERRE LUNE*) Prod : M. Mmes PONS Pascal, Chantal et Aurélie, Prop : M. PONS Pascal

- 12 **ANGEL HEART AHSOKA DES GARDIENS DU VALHALLA** LOF : 049773 - id : 250268781755250 née le 06/04/2025 (*SHINING STAR RAGNAROK DES GARDIENS DU VALHALLA* x *YADIEL DZSEMILSTAR ULRIKA*) Prod : Mlle NACKAERTS Déborah, Prop : M. BOURGEOIS Corentin

### • CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 13 **AMAZING-LOVE-OF-GOD-DORCAS ENTRE CIEL ET TERRE** LOF : 049611/05756 - id : 250268601106786 née le 11/02/2025 (*PONTOS DU CLAN MACVAL* x *TALITHA KOUMI OF THE WHITE COMPANY*) Prod et prop : Mme GRATTON Laurence

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 14 **SEVEN-UP DES TERRES DE SKOLL ET HATI** LOF : 039427/04979 - id : 250269590522373 née le 08/08/2021 (*NUTS SNOW DE LA LOBIERA BLANCA* x *PIN-UP DES CRINS D'OR BLANC*) Prod et prop : Mlle MARTY Clémence

- 15 **SHINING STAR ROYAL BLUE DES GARDIENS DU VALHALLA** LOF : 038600/04874 - id : 250269590442243 née le 27/05/2021 (*ABOS NEWMAN PAUL BIALE WILKI Z WILKOWA x PRETTY LITTLE DEVIL DES GARDIENS DU VALHALLA*) Prod : Mme NACKAERTS Deborah, Prop : Mlle ROCHETTE Pauline
- 16 **S'KYM OF SMALL WHITE PAWS** LOF : 039367/04908 - id : 250269610068250 née le 04/08/2021 (*PYLA SUNSHINE HORIZON OF ETERNAL JOY x MOUNA DU PARADIS BOUPI*) Prod : M. MOREAU Benoit, Prop : Mme QUINET Jacques
- 18 (c) **URANIE DES CHEMINS DU POITOU** LOF : 045585 - id : 250269610839859 née le 31/07/2023 (*JAMES BOND DES CHEMINS DU POITOU x OLIVOOD Z CHATY LEONA*) Prod : Mme BISSONNIER Frederique, Prop : M. AUGER André
- 19 **USHA D'ANTRAS DU BIROS** LOF : 046149/05595 - id : 250268781062707 née le 21/10/2023 (*POTTER DU DOMAINE DE CAP DE LASTOUSE x T'ES MIA DES LOUPS ARIEGEOIS*) Prod et prop : M. SOMMER Tobias
- 20 **VAE VICTIS HOPE DIAMOND DES BERGERS DU LAUTRECOIS** LOF : 047527/05626 - id : 250269611074398 née le 26/04/2024 (*PAIDY x SHINING STAR ROYAL BLUE DES GARDIENS DU VALHALLA*) Prod et prop : Mlle ROCHETTE Pauline
- CLASSE CHAMPION FEMELLE •**
- 17 (CH) **TALITHA KOUMI OF THE WHITE COMPANY** LOF : 046340/05328 - id : 981098108687516 née le 22/12/2022 (*OSCAR CHICO OD BIJELIH ANDELA x END OF AN ERA OF THE WHITE COMPANY*) Prod : Mme SARAY MEJIAS Orta, Prop : Mme GRATTON Laurence

## LISTE DES EXPOSANTS

<b>M. AUGER André</b> .....	18
<b>M. BOURGEOIS Corentin</b> .....	12
<b>Mme DUTAC Vanessa</b> - 06 86 33 05 20.....	1-3-5-10
<b>Mme GRATTON Laurence</b> Lieu-dit Meilliques 300, route de Monheurt 47160 ST LEGER - 06 34 95 56 63 .....	6-13-17
<b>Mlle MARTY Clémence</b> La Clède 24500 SINGLEYRAC - 06 76 53 41 33 .....	4-14
<b>Mlle MEANARD Corinne</b> .....	7
<b>M. PONS Pascal</b> 1, le Chemin 72120 MONTAILLE - 06 52 65 06 21.....	11
<b>Mme QUINET Jacques</b> .....	8-16
<b>Mlle ROCHETTE Pauline</b> Lieu-dit Parry le Bas 81440 ST GENEST DE CONTEST - 06 35 40 81 90 .....	2-9-15-20
<b>M. SOMMER Tobias</b> .....	19



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : [expo@cedia.fr](mailto:expo@cedia.fr)

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

## EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS CANINES.

Le règlement complet est disponible sur le site internet de la SCC : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr)

**LIEU, DATE** : L'exposition se déroule le 30 mai 2026 – **Parc des Expositions – 4VILLENEUVE SUR LOT SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du service vétérinaire est sans appel. Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (gastro-entérite à parvo-virus...), se munir du carnet de santé.

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si l'exposant ne peut pas se présenter. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte. **Pour bénéficiaire du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même détenteur.**

Seront refusés :

- a) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
- b) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

**CARTE D'EXPOSANT** – Si l'exposant s'est inscrit par Internet, il ne recevra pas de carte par courrier. Sa E-carte sera accessible une semaine avant l'exposition sur le site de CEDIA.

**ATTENTION** : les inscriptions sont faites sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge.

**REFUS OU EXCLUSIONS** :

1° des engagements: Le club se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés, sous déduction d'une somme de 10 % du montant pour frais de secrétariat

2° des chiens. - (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition.
- b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**CONFIRMATIONS** – Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli (disponible sur place au secrétariat de l'exposition). Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois.

**RESPONSABILITÉ** – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la SCC, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées: a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ; b) ceux qui auront fait une fausse déclaration c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ; d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la SCC. e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux art. 30 à 36 du Règlement intérieur de la SCC.

**DROITS D'IMAGES ET DE REPRODUCTIONS** : les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique et/ou audio-visuel seraient réalisés durant l'exposition, leur image sera susceptible d'y figurer et pourra être communiquée au public par toutes voies de diffusion, notamment par voies hertziennes, terrestre, satellite, câble, réseau numérique ou/et analogique, par réseau télérel ou en ligne comme Internet, y compris dans le cadre de représentation sur petit et grand écran sans contrepartie financière pour eux -même ou leurs ayant -droits et ce pour le Monde entier et pour la durée des droits d'auteur.

### RAPPEL DES CIRCULAIRES DE LA SCC

29/09/2017

- Article 7

Expositions Nationales ou Régionales d'Elevage :

2/ Les juges sont autorisés à prendre connaissance des origines des chiens qu'ils ont à examiner.

- Article 13

*Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.*

*Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.*

**Règlement complet des expositions sur le site SCC :**

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>







CHIEN - CHAT - NAC

**LADY  
WHITE**  
Shampooing  
concentré

POILS BLANCS  
ET CLAIRS  
Supprime les taches  
Revive la couleur  
désoxyde le poil  
hydrate et lustre

LADYBEL



# WOLFOOD

L'appel de la nature



**Inspirée par la nature, conçue dans le respect  
des besoins fondamentaux des chiens et des chats.**

*Nos recettes authentiques sont élaborées en France.  
Elles sont produites en Union européenne, avec une sélection unique  
d'ingrédients à forte valeur biologique.*

*Qu'il soit sportif de haut niveau ou compagnon de canapé,  
notre large choix d'aliments haut de gamme s'accorde à sa physiologie comme à ses activités.*

**Wolf food, créée par des passionnés pour des passionnés.**

Catalogue complet et commandes en ligne sur

**NOURRIR**  
comme la nature

[www.nourrircommelanature.com](http://www.nourrircommelanature.com)

Service consommateurs :  
tél : +33 (0) 4 78 56 26 53

[www.wolffood.fr](http://www.wolffood.fr)

